



LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

*Dieu aidant
Foy et culture feray valoir*

Québec, le 18 novembre 2009

Objet : Vaccination des élèves - grippe A (H1N1)

Madame, Monsieur,

Le directeur régional du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Guy Larose, nous écrivait plus tôt cette semaine :

« La semaine dernière, le gouvernement du Québec annonçait le transport et l'accompagnement des élèves du primaire et du secondaire vers les lieux de vaccination, de façon à maximiser le déroulement de l'opération en cours. Il s'agit d'une option de plus offerte aux parents, puisque ces derniers demeurent toujours responsables de la vaccination de leurs enfants et peuvent donc, à ce titre, choisir de les accompagner eux-mêmes sur les lieux de vaccination. (Source : communiqué de presse du 12 novembre <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/ME/Novembre2009/12/c8663.html>. »

Chaque école privée doit contacter le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) sur son territoire afin de déterminer le moment où aura lieu la vaccination de ses élèves.

Néanmoins, pour se présenter dans un centre de vaccination, chaque élève doit avoir fait signer un formulaire de consentement par ses parents. À cet égard, je joins à la présente une lettre du directeur régional de la santé publique, le formulaire de consentement et un document d'information.

Il n'y a pas d'obligation pour l'école privée quant à l'organisation du transport vers un centre de vaccination et la surveillance des élèves dans le centre. Malgré le fait que nous encourageons les parents à se rendre par eux-mêmes à un centre de vaccination avec leur(s) enfant(s), Le Petit Séminaire de Québec organisera le transport et la surveillance d'une journée de vaccination. Cependant, il s'agit d'un accommodement qui nécessite des frais; c'est pourquoi chaque élève devra déboursier cinq dollars (5 \$) pour le transport et la surveillance sur place.

Afin de planifier l'opération dans les meilleurs délais, tous les parents intéressés devront faire parvenir le formulaire de consentement complété et signé **avant le lundi 23 novembre, 13 h**. Différents moyens s'offrent à vous :

1. Par courriel à l'adresse alehoux@psq.qc.ca
2. Par télécopieur au 418-694-1072
3. En personne à l'ACCUEIL soit auprès de M^{me} Andrée Lehoux ou M^{me} Manon Duchaine.

Dès lors, nous vous tiendrons informés de la date qui nous aura été assignée et des modalités tant pour les élèves à vacciner que ceux qui l'auront déjà été.

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous offre mes salutations les meilleures.

Le directeur général,

Réjean Lemay